

## Les premiers Ports propres bretons sont à Lorient

11 mars 2017



Nathalie Le Magueresse, vice-présidente de Lorient Agglomération chargée du tourisme, des ports et du nautisme, Odile Caron, auditrice interne, Florent Le Moigno, maître de port à Kernével et Gâvres, Briec Morin, directeur de la Sellor et Eléonor Juhel, responsable marketing. |

Léa DUPERRIN.

**Les sept ports de plaisance du pays de Lorient ont décroché le label européen Ports propres. Une nouvelle étape franchie dans le respect de l'environnement marin.**

Pourquoi ? Comment ?

Comment obtient-on le label Ports propres ?

Après la Méditerranée, les ports bretons se sont engagés à respecter les 17 critères, établis au niveau européen. Réduire la consommation en eau, trier les déchets, préserver la biodiversité portuaire... La liste est longue. Le remplacement des pontons en fait également partie, les travaux sont d'ailleurs en cours au port de Kernével. La démarche est à l'initiative des gestionnaires des ports de plaisances, et l'organisme indépendant Afnor Certification se charge de contrôler les bonnes pratiques mises en oeuvre. Au pays de Lorient, sept ports sont concernés : Gâvres, Guidel, Port-Louis, Kernével, Lorient La Base, Lorient port à sec et Lorient centre. Ce nouveau label succède à la certification ISO 14001, dans l'attente de hisser, un jour, le Pavillon Bleu.

Concrètement, qu'est-ce que cela change pour les plaisanciers ?

**« À termes, nous souhaitons améliorer leur cadre de vie, tout en préservant l'environnement portuaire »**, détaille Briec Morin, directeur de la Sellor. La société entend également redoubler de vigilance sur le carénage sauvage. Comment ? En misant sur la communication. Le label comprend tout un volet de sensibilisation du public sur les questions environnementales. Les équipes de la Sellor ne prévoient pas de retombées économiques, mais espèrent améliorer l'image des ports. **« L'objectif,**

**c'est que les plaisanciers s'approprient le label et adaptent leurs pratiques** », rappelle Brieuc Morin.

Comment interpréter ce label au regard de l'envasement ?

La pollution sédimentaire des ports de plaisance n'entre pas dans la grille des critères du label. « **L'envasement des ports est un héritage de plusieurs années. L'objectif reste le même : ne plus draguer les ports d'ici dix ans** », explique Nathalie Le Magueresse, vice-présidente de Lorient Agglomération. Le dragage de l'avant-port est programmé fin 2018. Il est prévu que les sédiments pollués soient stockés sur le site de la Becquerie, à Hennebont (*Ouest-France* du 23 décembre 2016).

En quoi consiste la préservation de la biodiversité dans les ports ?

La Sellor, en partenariat avec le club de plongée de Kerguelen, a créé un indice de biodiversité portuaire. Une note sur 20, pour évaluer la qualité de l'eau et la présence de certaines espèces. Un premier cycle de recherche est en cours sur l'ensemble des ports du pays de Lorient. L'Observatoire du plancton, organisme indépendant, analyse également la vie sous-marine dans les entrées, milieux et fonds de ports.

Quel investissement cela représente-t-il ?

Au total, la mise aux normes des ports représente plusieurs centaines de milliers d'euros. Lorient Agglomération est le principal investisseur du projet, mais les opérations de suivi restent à la charge de la Sellor. « **Le remplacement des filtres pour les eaux usées équivaut à 5 000 € par an** », détaille Florent Le Moigno, maître de port à Kernével et Gâvres. Les dépenses engagées concernent surtout le renouvellement des aires de carénage, à Lorient et Port-Louis. L'Agence de l'eau a récemment subventionné la Sellor pour récupérer l'eau de pluie. « **Utilisons les quelques gouttes qui tombent en Bretagne !** », plaisante Brieuc Morin.